



## Résumé des enjeux

Sur le territoire du SCOT, la mobilité est essentiellement dominée par la voiture. Les zones rurales, qui couvrent l'essentiel du périmètre du SCoT, en sont le plus dépendantes. Les distances importantes et la présence de secteurs excentrés (Givet, Carignan, ...) drainent des flux routiers importants sur les principaux axes du territoire.

Les transports en commun et le réseau ferroviaire offrent une réponse partielle aux besoins de mobilité, de par leur déploiement inégal sur le périmètre du SCoT : les transports en commun sont surtout présents sur le territoire d'Ardenne Métropole, et 21 gares TER et 2 gares TGV le long de la Meuse permettent de relier Carignan à Givet en passant par les pôles de Sedan et Charleville-Mézières, mais une part importante du territoire est relativement loin des gares ferroviaires.

Les solutions de mobilités quotidiennes intérieures sont essentielles puisque 90% des actifs résidents ayant un emploi travaillent sur le territoire du SCoT. Les 10% restants travaillent principalement dans l'agglomération rémoise ou en Belgique.

Les enjeux principaux dans le domaine de la mobilité sont donc la diminution de la dépendance à la voiture, au profit des transports actifs ou partagés.

Le transport de marchandises est multimodal : le territoire dispose d'un réseau fluvial de transport de marchandise principalement tourné vers l'Europe, d'un réseau de fret ferroviaire traversant le territoire d'Est en Ouest, et du réseau routier en partie exploité pour le trafic des poids lourds, en particulier sur l'axe Charleville-Reims.

## Chiffres clés climat-air-énergie



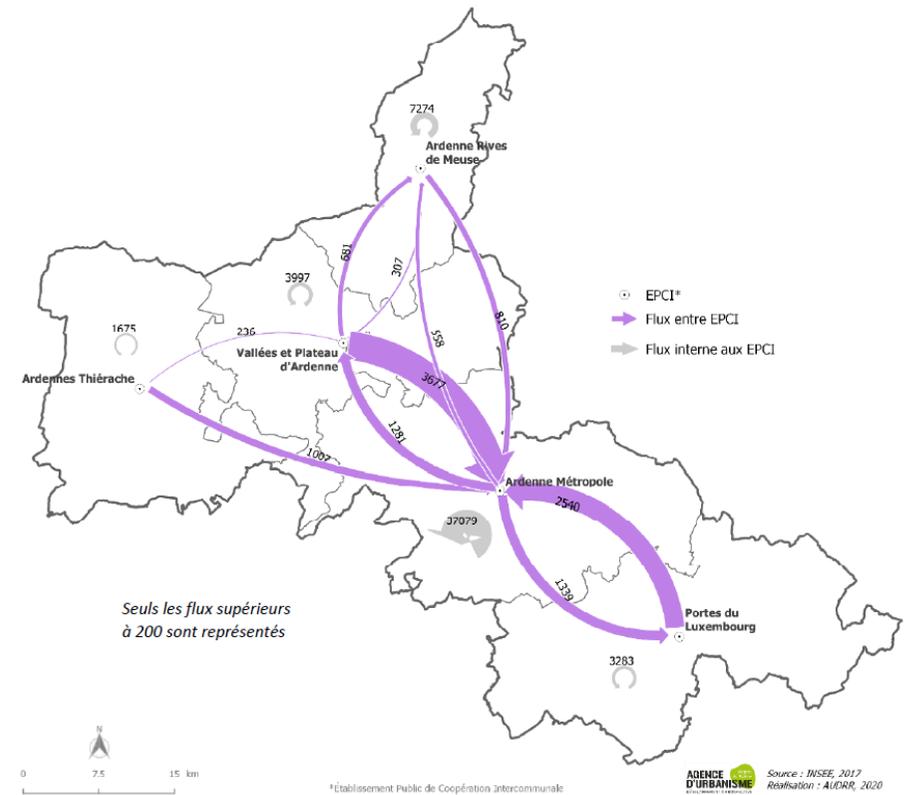
**17%** de la consommation d'énergie



**20%** des émissions de gaz à effet de serre



**36%** des émissions d'oxydes d'azote (NOx)





# Potentiel d'action dans le secteur des transports

## Diminution des flux et évolution des motorisations

Le potentiel de réduction de la **consommation d'énergie** dans le secteur des transports est de **770 GWh**, soit une diminution de **67%**. Pour le transport de personnes, le principal levier est le développement des modes actifs et des transports partagés, en particulier du covoiturage. Les autres leviers sont la baisse des besoins en déplacement induite par la réorganisation du territoire et aux nouveaux services dédiés, la généralisation de l'écoconduite, la baisse des vitesses de circulation et la généralisation des véhicules électriques pour les véhicules légers. Pour le transport de marchandises, les leviers sont une réduction des flux grâce au développement des circuits courts et un changement des motorisations (électrification, hydrogène). Ces leviers permettent également de réduire les émissions de GES. Au total, le potentiel de réduction des **émissions de GES** est de **294 000 tCO2e**, soit une diminution de plus de **99%**, ce qui montre qu'il est possible de parvenir à un système de mobilité bas-carbone.

